

Entreprise
différenciez-vous,
agissez pour l'exceptionnelle
biodiversité régionale !

**Devenez
mécène
de la nature**

Mécénaturel, la dynamique
de mécénat environnemental
du Réseau régional des espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

RREN
RÉSEAU RÉGIONAL DES ESPACES NATURELS
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Animateur du RREN



Co-financeurs du RREN



Co-pilotes et financeurs du RREN



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Provence-Alpes-Côte d'Azur : haut lieu de la biodiversité mondiale

**2 urgences environnementales
pour assurer un avenir à l'humanité :**
lutte contre le changement climatique
et préservation de la biodiversité

Notre région offre une diversité exceptionnelle de milieux naturels. Ce trésor, reconnu comme un "hot spot" de la biodiversité mondiale, est menacé par le changement climatique et le développement de nos sociétés (urbanisation, pollutions, etc.).

Dès 1985, l'Agence régionale pour l'environnement, la Région et l'État créent le tout premier Réseau régional des espaces naturels en France. Ce réseau précurseur travaille à relever les immenses défis de la protection de la biodiversité, des patrimoines paysagers et socio-culturels uniques de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces enjeux nous concernent tous...

La qualité de vie de nos territoires est un puissant levier d'attractivité et de valorisation des entreprises régionales. Les risques environnementaux, la dégradation des paysages, constituent des menaces. Pour y faire face, la nature a besoin de l'implication de chacun : citoyens, institutionnels, acteurs sociaux, culturels et économiques.

**Notre région,
réservoir exceptionnel
de biodiversité, est menacée :**

- 50 % des zones humides du bassin méditerranéen ont disparu au cours du XX^e siècle
- Plus d'1/3 des oiseaux nicheurs est menacé de disparition

*Protégeons nos
espaces naturels,
source de vie
et d'avenir !*



© P. Boudou



Spatule blanche © RNN Camargue - S. Befeld

Nous produisons des granulats du BTP.

Notre démarche Granulat+ vise à économiser cette ressource minérale naturelle, la plus consommée après l'eau.

Pour nous, il est important de participer à la vie de nos territoires. Nous réalisons des réaménagements de nos carrières qui ont un véritable intérêt collectif. En parallèle de ces réaménagements pour certains à vocation de biodiversité, nous lions des partenariats forts avec des acteurs en charge de la protection du patrimoine naturel. Nous sommes notamment partenaires du beau projet territorial "Les chemins de la biodiversité" initié par le RREN. Nous y avons trouvé du partage, de l'écoute, des connaissances, du réseau. Nous nous enrichissons de ces échanges avec les experts du RREN et des partenaires de ce projet. Nous voulons démontrer qu'industrie et écologie ne sont pas incompatibles. Pour le bien de notre région.

Marc Inglebert, Granulat +



L'OCCITANE est très engagée sur son territoire.

La Fondation L'OCCITANE soutient des projets de préservation du patrimoine naturel provençal. Dans ce cadre nous accompagnons depuis 2006 de nombreux programmes de conservation notamment avec les Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, mais aussi avec le Conservatoire botanique national alpin ou encore avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, tous membres du RREN. À l'origine de notre engagement, des causes qui nous tenaient à cœur, dont l'ancrage territorial et le lien avec la nature de Provence.

Notre principal cheval de bataille aujourd'hui : la protection des espèces et des écosystèmes menacés pour maintenir l'équilibre de notre biodiversité.

Sans elle, L'OCCITANE n'existerait pas.

Elle est liée à notre identité, à nos produits.

Marjorie Beltranda, Fondation L'OCCITANE



© RNN Camargue - S. Befeld

Devenez mécène d'un capital naturel exceptionnel

*Une dynamique
pour agir local*

Les 32 gestionnaires d'espaces naturels membres du Réseau régional des espaces naturels (RREN) souhaitent impliquer les entreprises dans leurs projets. Le RREN, réseau d'excellence, vous offre de belles opportunités de partenariats, innovants, à haute valeur.

Avec les experts de la nature vous concourez à :

- ✚ être acteur du futur durable de votre territoire
- ✚ protéger une biodiversité remarquable
- ✚ lutter contre le changement climatique
- ✚ valoriser les espaces naturels et les rendre durablement accessibles
- ✚ préserver un cadre de vie exceptionnel

Corb - Parc marin de la Côte Bleue © S. Prinderre





S'engager pour l'environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est créer de la valeur sociétale et territoriale, aujourd'hui et pour demain.

Incarnez les valeurs de votre entreprise Investissez dans le mécénat environnemental

L'engagement au service de l'environnement est plébiscité par les Français. Nouer un partenariat sur un projet-nature du Réseau régional des espaces naturels est mobilisateur et valorisant pour votre entreprise, vos salariés, clients et partenaires. Il enrichit votre stratégie RSE.

Mécénaturel, un engagement à haute valeur sociétale

- ✦ Engagez votre entreprise dans des **actions concrètes à fort impact pour sauvegarder** le patrimoine naturel.
- ✦ Investissez dans des **projets de proximité** et participez à l'attractivité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- ✦ Partagez votre **engagement responsable** et injectez du sens auprès de vos salariés, fournisseurs et partenaires.
- ✦ Connectez votre entreprise à de **nouveaux réseaux**, locaux et régionaux.
- ✦ Valorisez votre **engagement environnemental**.



Hameau de Chabottes © Parc national des Écrins - D. Vincent

71 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont très sensibles à l'environnement**

71%

L'environnement, une cause à soutenir en priorité parmi les 3 causes préférées des français !

3

84 % des français expriment une bonne opinion des entreprises mécènes*

84%

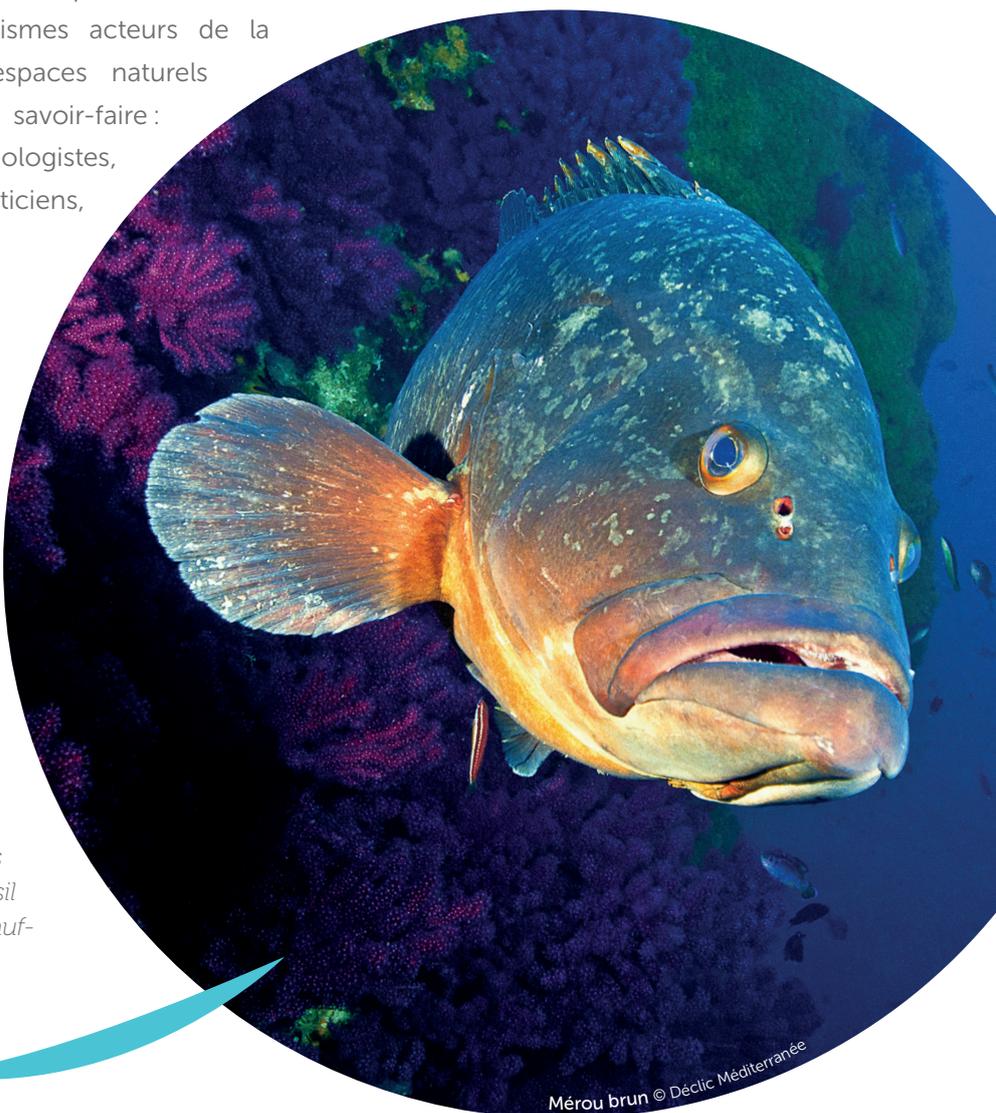
* Étude Admical-Kantar Public - les Français et le mécénat des entreprises 2017
** Enquête de l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur Baromètre santé environnement 2017

Le Réseau régional des espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, pionnier en France

*pour préserver le patrimoine
naturel d'exception de la région*

Un réseau d'excellence

Le réseau rassemble des centaines d'experts reconnus de l'environnement. Issus des organismes acteurs de la protection et de la gestion des espaces naturels régionaux, ils déploient de multiples savoir-faire : botanistes, ornithologues, entomologistes, guides, ingénieurs de recherche, géomaticiens, herpétologues, etc.



Le mérrou brun sauvé de l'extinction !

Après avoir frôlé l'extinction dans les années 70, une reconstitution lente et progressive de la population des mérours bruns est observée grâce aux efforts combinés des aires marines protégées, de l'interdiction de chasser au fusil harpon sur tout le littoral depuis 1993 et du réchauffement des eaux marines.

Le RREN en un coup d'œil

- 35 membres, acteurs majeurs de la protection de l'environnement : Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, réserves, etc.
 - 60 % du territoire régional couvert par l'action des gestionnaires d'espaces naturels
 - 700 experts d'excellence
 - 50 projets ouverts au mécénat d'entreprise
 - 5 axes d'actions : sciences • protection de la biodiversité • éducation à l'environnement • découverte durable • patrimoine culturel
 - Centre de ressources et d'innovation pour les membres & partenaires
- Né en 1985, animé par l'ARBE et copiloté par l'État et la Région



Inventaires-suivis de combes à neige
© Ligue pour la protection des oiseaux - V. Fine



Chêne © Office national des Forêts - A. Blais

Préservez les arbres remarquables avec la Réserve de Biosphère Luberon-Lure.



Suivi du glacier Blanc © Parc national des Écrins

Participez aux suivis des évolutions du glacier Blanc ou des populations de l'étonnant lièvre variable qui change de couleur en fonction des saisons, aux côtés du Parc national des Écrins.

Développez votre impact, adoptez le projet qui vous ressemble !

Devenez partenaire de l'un de nos projets nature de proximité

Contribuez au développement du projet arboricole du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui prévoit également une activité de maraîchage, facteur d'insertion professionnelle.



Projet arboricole
© Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

Écouter les conseils de professionnels directement depuis notre bateau est une idée originale. Ça permet aux amoureux de la mer, comme nous, d'agir tout de suite sur nos mauvaises habitudes qui impactent la vie sous-marine sans que l'on s'en aperçoive.

Sophie & Pablo, plaisanciers rencontrés par l'équipe du Parc marin de la Côte Bleue lors de la campagne annuelle Écogestes Méditerranée.



© Parc marin de la Côte Bleue

Et d'autres projets encore...

Redonnez vie aux aqueducs antiques et à la meunerie hydraulique de Barbegal, témoins exceptionnels de l'implantation romaine à Arles, avec le Parc naturel régional des Alpilles...

Empêchez l'extinction de l'emblématique vautour percnoptère en réalisant une aire de nourrissage dans le Vaucluse avec l'Office national des forêts...



Chantier nature © ARBE



Devenez partenaire d'un projet-nature

3 options



Mécénat financier

Votre entreprise fait un don en numéraire pour cofinancer le projet choisi



Mécénat de compétences

Votre entreprise met à disposition l'expertise de ses salariés pour le projet : juriste, graphiste, secrétaire, technicien...



Mécénat en nature

Votre entreprise fait un don de matériel, marchandise, service, prêt de salle...

Votre entreprise signe une convention de mécénat avec le gestionnaire du projet-nature.

Elle précise votre rôle de partenaire et les privilèges qui vous sont accordés.

Les avantages sur mesure...

Ils peuvent prendre diverses formes selon la nature et l'importance de votre soutien :

Pour vos salariés et partenaires :

- Des visites guidées
- Des ateliers ouverts avec nos experts
- Des invitations à des conférences scientifiques ou culturelles
- Des chantiers-nature

Pour la notoriété et l'image de votre entreprise :

- Remerciements pour votre engagement sur les supports de communication
- Un accès privilégié au sein d'un espace naturel pour un évènement de votre entreprise

... Et les avantages fiscaux !

Pour les entreprises :

Déduction de 60 % du montant du don sur l'impôt sur les sociétés dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxe (avec report possible sur 5 ans)

5 000 € de dons revient à 2 000 € après déduction fiscale



Vautour fauve © L. Virat

Agir pour la biodiversité est utile, la preuve ! Le retour du Vautour fauve en Provence, des bénéfices sur tous les plans

Cette espèce qui avait disparu de nos paysages au cours du XX^e siècle bénéficie d'un programme de réintroduction depuis 1999. Après 20 ans d'actions dans les gorges du Verdon, le Vautour fauve vole de nouveau au-dessus de nos têtes !

Par son action d'équarrissage naturel en éliminant les carcasses d'animaux issus de cheptels domestiques dans les secteurs les plus isolés, le Vautour fauve joue un rôle important de santé publique et nous fait économiser des moyens considérables. Il développe aussi l'économie touristique grâce à l'essor du "bird-watching" (observation des oiseaux). Cerise sur le gâteau, la réintroduction du Vautour fauve a entraîné le retour d'une autre espèce plus petite, le Vautour percnoptère, qui avait presque disparu de notre région et qui peut maintenant profiter des charniers de son grand cousin.

Soutenez un projet-nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Mécénaturel, mode d'emploi :

prenez rendez-vous avec l'équipe de l'ARBE > 04 42 90 90 44

www.rrenpaca.org > rubrique Mécénaturel

www.arbe-regionsud.org

Vous exposerez vos aspirations et nous échangerons sur des projets et acteurs y correspondant

Membres associés de l'ARBE :



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

